



Réalisation d'un parc éolien au Maroc – crédits carbone

11 février 2005

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et Lafarge Maroc ont conclu le 9 février 2005 un accord de partenariat pour créer des crédits carbone dans le cadre du protocole de Kyoto. Un parc éolien d'une capacité de 10 MW est actuellement en construction, il couvrira 40% des besoins en électricité de la nouvelle cimenterie de Tétouan. Cette source d'énergie renouvelable remplacera dès juin 2005 l'électricité du réseau produite pour l'essentiel à partir de centrales thermiques. Le projet permettra une réduction des émissions de gaz à effet de serre allant jusqu'à 30 000 tonnes de CO2 par an, soit 600 000 tonnes sur une période de 20 ans. *L'alimentation électrique d'une cimenterie par un parc éolien est une première mondiale.*

Ce projet sera soumis pour approbation au comité exécutif de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en charge de l'application du protocole de Kyoto, afin que les crédits carbone puissent être émis au titre du Mécanisme de Développement Propre. Les réductions d'émissions de gaz à effet de serre liées au projet seront contrôlées pendant une première période de douze mois avant que la certification puisse être obtenue et que les premiers crédits carbone soient disponibles. Le protocole de Kyoto entrera en vigueur le 16 février 2005 suite à sa ratification par la Russie.

Le projet de Tétouan, initié par un industriel de premier plan avec le soutien du Royaume du Maroc, est particulièrement exemplaire d'un projet de développement durable. Ce partenariat entre le FFEM et la société Lafarge-Maroc rentre dans le cadre de l'accord intergouvernemental franco-marocain de coopération sur le Mécanisme de développement propre mis en place et signé le 25 juillet 2003.

Le Fonds français pour l'environnement mondial est un fonds public bilatéral qui a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial. Il est logé à l'Agence française de développement (AFD).

La société Lafarge-Maroc est une filiale détenue à 50% par le groupe marocain SNI-ONA et à 50% par le groupe Lafarge.

**Contact presse AFD : Guillaume de Saint-Phalle, 01 53 44 36 64,
desaintphalleg@afd.fr**